



Tres urgent!! rétractation du préavis résiliation de bail

Par **kary**, le **11/04/2008** à **22:39**

Bonjour,
j'ai envoyé en date du 1er avril la résiliation de mon bail de location, mais j'aimerais revenir sur ma décision (motif: risque de licenciement). j'aimerais savoir s'il était possible de revenir sur ma décision.

C'est un appartement loué par une agence. Il n'y a jamais eu aucun problème (j'ai toujours payé mes loyers à l'heure, etc) et je suis mariée avec un enfant de 3 ans.

BESOIN D'UNE REPONSE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE SVP!!!!!!!!!!!!!! avec si possible des clauses pouvant m'aider à faire valoir mes droits!

MERCI BEAUCOUP!

Par **julian45**, le **12/04/2008** à **13:31**

bonjour, avez vous contacter votre agence pour un arrangement?